



Articuler mutations urbaines et démographiques

pour la prospective territoriale

Le vieillissement de la population, l'augmentation du nombre de ménages, la diminution de leur taille, l'instabilité familiale et professionnelle grandissante de ces ménages, ont des répercussions sur les territoires de la ville. Alors que la baisse de la fécondité a pu entraîner un déclin rapide des villes, l'augmentation des solos, une fécondité plus tardive, des couples biactifs plus nombreux ont pu favoriser une réurbanisation des villes. L'objet de cette communication est d'analyser les conséquences spatiales des dynamiques démographiques des ménages lorrains au sein des aires urbaines de Nancy et Metz, entre 1999 et 2005 et à l'horizon 2015.

Intervention lors du Colloque Insee Lorraine-IRA de Metz "Les territoires du futur : l'exemple lorrain", du 7 octobre 2008.

1. Un nouveau régime d'urbanisation

Le modèle de cycle de vie urbain [VAN DEN BERG L. ET AL., 1987] décrit schématiquement la croissance des villes comme la succession de quatre stades successifs : l'urbanisation, la suburbanisation, la désurbanisation et la réurbanisation. Chaque phase se traduit par un développement spécifique du centre, de la banlieue et de la périphérie des villes.

Au premier stade, l'urbanisation, la ville-centre croît plus vite que sa périphérie et les activités s'y concentrent.

Au second stade, la suburbanisation entraîne une croissance plus rapide de la périphérie que du centre et une déconcentration des activités et des résidences, tandis que l'aire métropolitaine poursuit son extension.

La suburbanisation est au départ une simple périurbanisation continue, une urbanisation des zones périphériques aux villes. La démocratisation de l'automobile rend accessible de nouveaux territoires plus éloignés des villes, on parle alors de suburbanisation discontinue ou

en "sauts de mouton" ("leapfrog development"), qui "saute" les terrains vacants en périphérie pour s'installer dans des zones éloignées des centres.

Au dernier stade, la désurbanisation survient quand les activités et résidences se dispersent au-delà des limites de l'aire métropolitaine, conduisant au déclin de l'ensemble de l'agglomération urbaine.

Cette théorie de l'évolution urbaine inclut une phase de réurbanisation, où le cœur de l'agglomération regagne des habitants en valeur absolue ou relative tandis que, pendant cette phase, l'aire métropolitaine dans son ensemble continue de perdre des habitants.

On peut distinguer deux périodes en Lorraine : une phase d'urbanisation caractéristique d'une croissance de l'agglomération dans son ensemble (ville-centre et proche périphérie) jusqu'aux années 75, suivie d'une phase de suburbanisation avec croissance du périurbain monopolarisé au détriment de la ville-centre et de la banlieue jusqu'en 1999 et du périurbain multipolarisé entre 1999 et 2006. [cf. Figure A]



L'analyse de trajectoires des communes en termes de dynamiques de population par type d'espace (7) permet d'affiner ce premier constat. Tout d'abord, trois types d'espaces connaissent des dynamiques propres.

Le nombre de communes villes-centres en décroissance a progressé de manière continue depuis 1962, seules les villes-centres de Nancy, Metz et Thionville sont encore en phase de progression, bien que faible.

Pour les communes de banlieue, la situation s'est inversée en 1982. Jusqu'en 1982, le nombre de communes de banlieue en croissance s'est fortement réduit, depuis 1982 on compte à peu près le même nombre de communes de banlieue en croissance qu'en décroissance de population.

Enfin, le nombre de communes pôles d'emploi de l'espace rural en décroissance, après avoir progressé sur la période 1962-1990, tend à se stabiliser en fin de période. [cf. Figure B]

2. Un nouveau régime démographique

La deuxième transition démographique en Europe peut être caractérisée par trois facteurs : le ralentissement de la croissance de

la population basée essentiellement sur l'immigration, l'élévation de l'espérance de vie, la baisse de la fécondité sous le seuil de remplacement des générations.

On assiste à une transition du comportement des Européens de l'altruisme (famille et descendance) vers l'individualisme (flexibilité des parcours de vie, autonomie, réalisation de soi, liberté de choix des individus).

Les conditions de nuptialité ont évolué, avec la diffusion de la contraception médicalisée depuis les années 60 ; l'allongement des durées de scolarisation et de la proportion des femmes accédant à des études supérieures ; la féminisation de la force de travail et les difficultés rencontrées par les femmes pour concilier carrière professionnelle et vie familiale ; la décohabitation des jeunes pour des raisons d'études ou de désir d'indépendance, la diversification des formes de vie commune, la hausse des cohabitations pré-nuptiales, l'augmentation du taux de divorcialité, et plus généralement une plus grande fragilité des couples.

Des changements sont également intervenus dans la composition de la population : diversité ethnique accrue des populations du fait des

migrations ; vieillissement de la population, par le bas (baisse de la fécondité) et par le haut (allongement de l'espérance de vie) ; réduction de la taille moyenne des ménages.

La réduction de la taille moyenne des ménages a elle-même plusieurs origines :

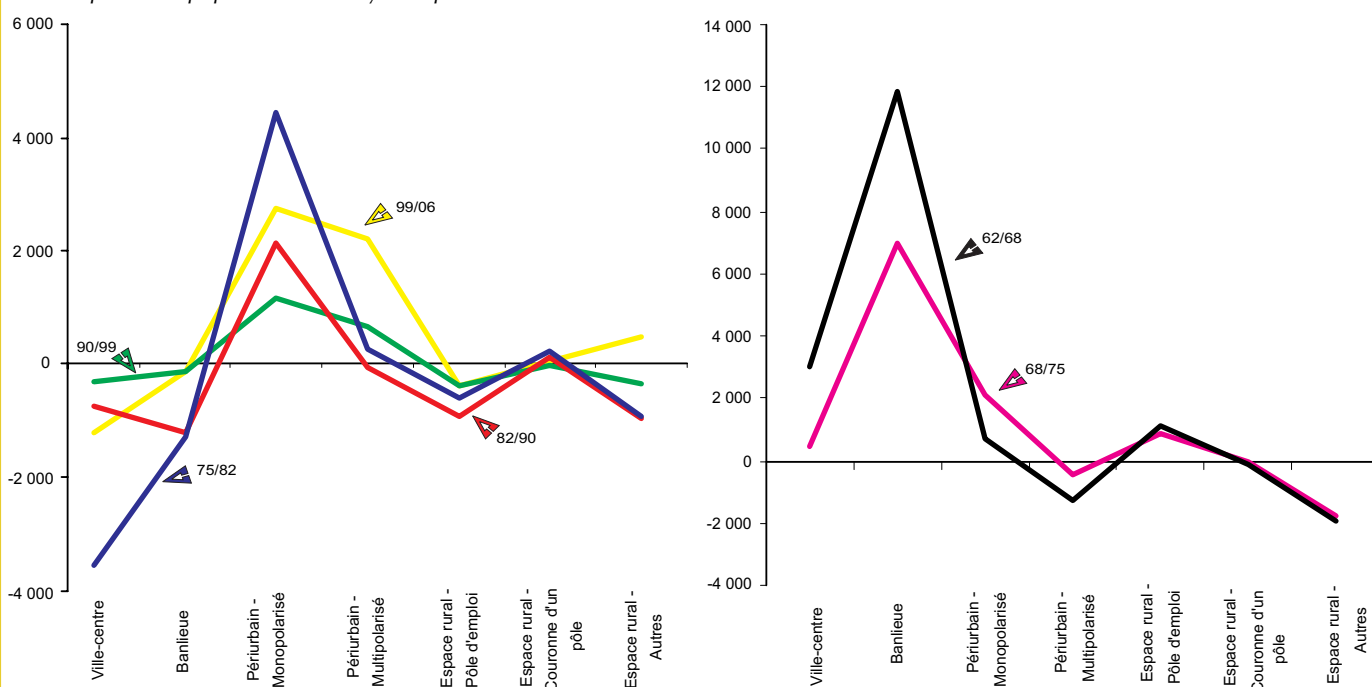
- * le remplacement de la famille nucléaire traditionnelle au profit des familles monoparentales, recomposées, couples sans enfants, personnes vivant seules, etc. ;
- * la raréfaction de la cohabitation entre générations (personnes âgées et enfants adultes) ;
- * l'allongement de l'espérance de vie ;
- * l'élévation du pouvoir d'achat qui rend l'autonomie résidentielle possible, etc.

2.1. Des ménages lorrains de plus en plus petits

En Lorraine, la taille moyenne des ménages est passée de 2,87 en 1982 à 2,35 en 2005. Il s'agit d'un phénomène national et de la résultante de la progression des personnes seules (+16%) : un tiers des ménages lorrains est composé d'une personne, un autre tiers de 2 personnes et seul le dernier tiers est composé de 2 personnes et plus.

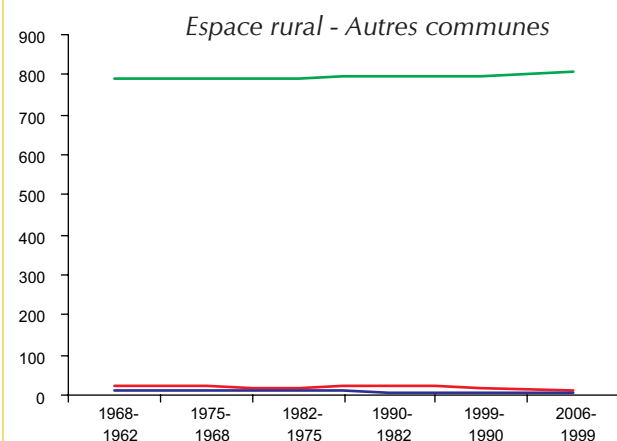
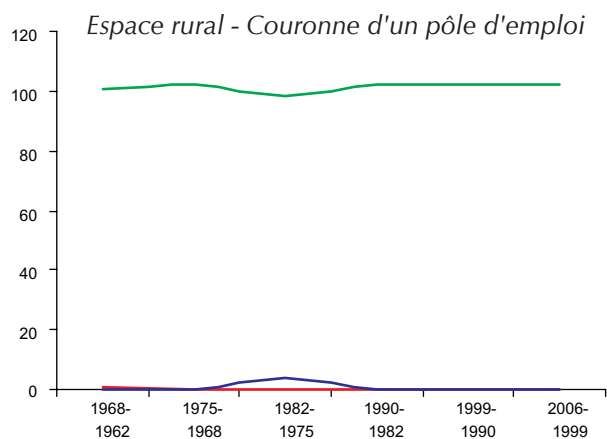
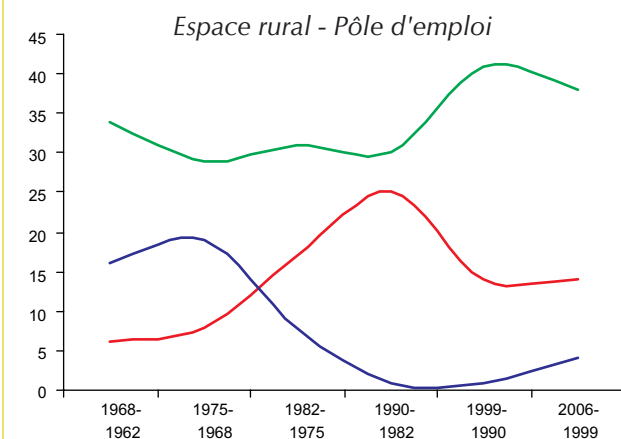
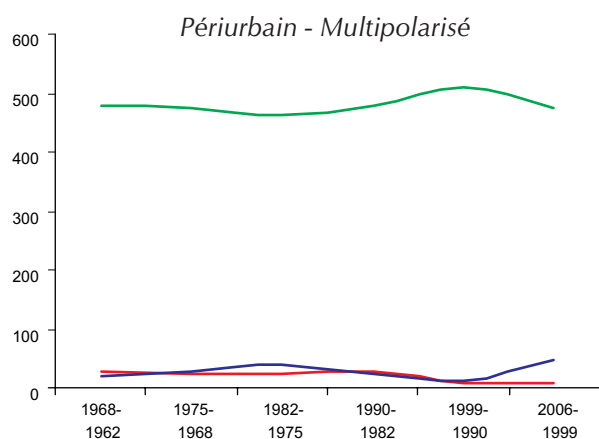
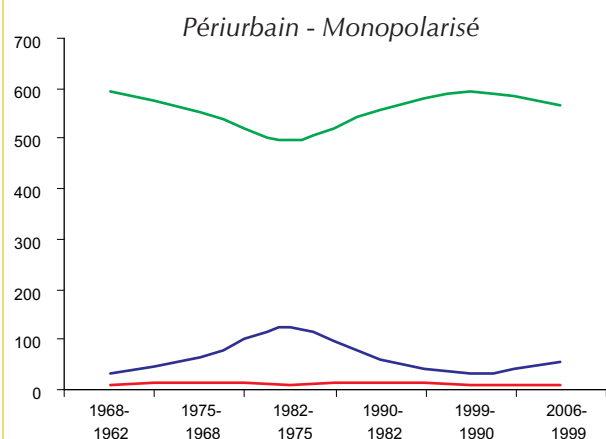
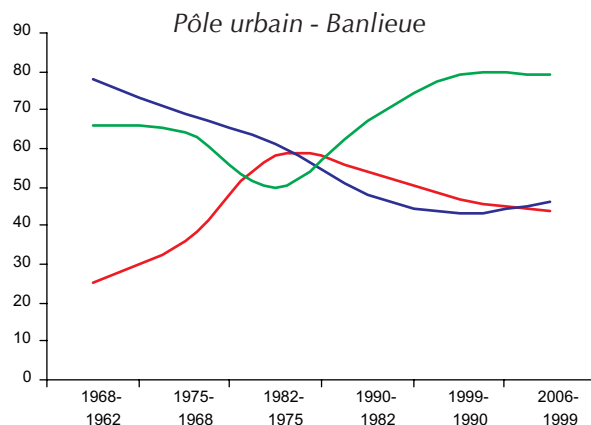
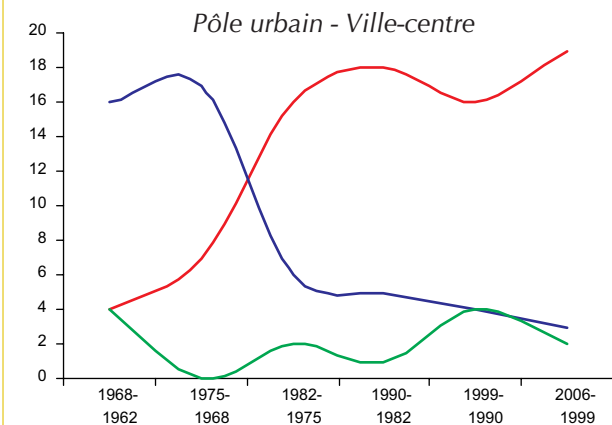
Suburbanisation depuis 1975 (fig.A)

Gains / pertes de population en moyenne par an



Source : Insee, Recensements de la population

Trajectoires des communes (fig.B)



Nombre de communes

— Décroissance

— Croissance

— Stables

Décroissance : perte de population supérieure à 100 habitants d'un recensement à l'autre par commune

Croissance : gain de population supérieur ou égal à 100 habitants d'un recensement à l'autre par commune

Sources : Insee, Recensements de la population

Deux facteurs influent sur l'évolution du nombre de ménages : l'évolution de la structure par sexe et âge de la population : les jeunes adultes et les plus âgés vivent le plus souvent seuls et l'évolution des comportements de cohabitation : la maîtrise accrue de la fécondité, une mise en couple plus tardive, des unions plus fragiles contribuent à l'accroissement des petits ménages.

On compte 300 000 ménages lorrains d'une personne seule en 2005, soit 43 000 de plus qu'en 1999. La hausse du nombre de personnes vivant seules est due essentiellement à l'évolution des modes de cohabitation, à âge donné. En séparant l'effet de l'évolution des modes de vie et l'effet de l'évolution de la pyramide des âges, l'évolution du nombre de personnes seules s'explique pour deux tiers par l'évolution des modes de cohabitation (à âge donné) et pour un tiers par l'effet "pyramide des âges". Cette observation contraste avec les évolutions nationales : au niveau de la France métropolitaine, chacun des deux effets contribue pour moitié environ à la hausse du nombre de personnes seules. En Lorraine, l'évolution des modes de cohabitation a un impact plus marqué qu'ailleurs, tandis que l'effet "baby-boom" est plus mesuré. [cf. Figure 1]

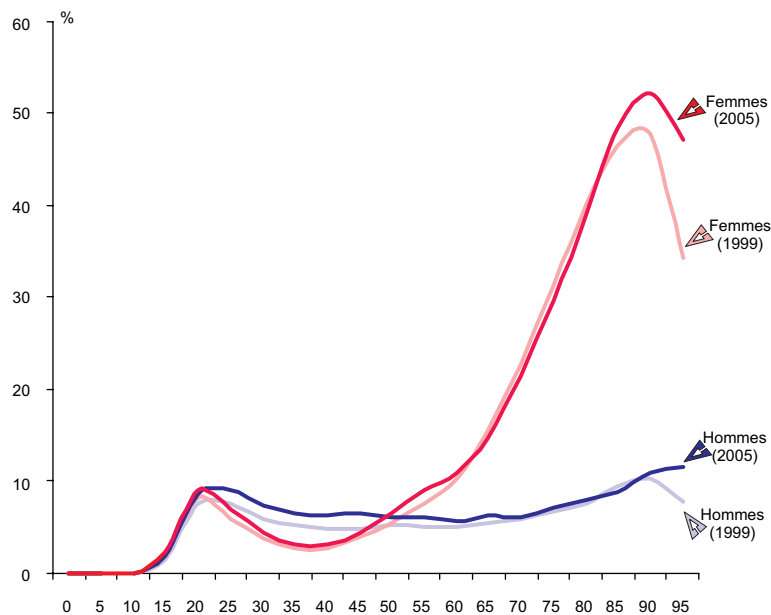
2.2. La croissance des solos

On constate que jusqu'à 25 ans, les filles logent plus souvent seules que les garçons car elles quittent plus tôt le foyer parental. Puis, jusqu'à 45 ans, les hommes sont plus nombreux à vivre seuls : ils se mettent en couple plus tardivement et ont moins souvent la garde des enfants lors d'une séparation.

45% des personnes seules ont 60 ans ou plus. 60% d'entre elles sont des femmes. En effet, à ces âges, elles se retrouvent plus souvent seules que les hommes car elles vivent en moyenne plus longtemps, sont en général plus jeunes que leurs conjoints et se remettent moins souvent en couple après une séparation ou un veuvage.

Croissance des solos (fig.2)

Part selon l'âge des hommes et des femmes seuls en 1999 et 2005

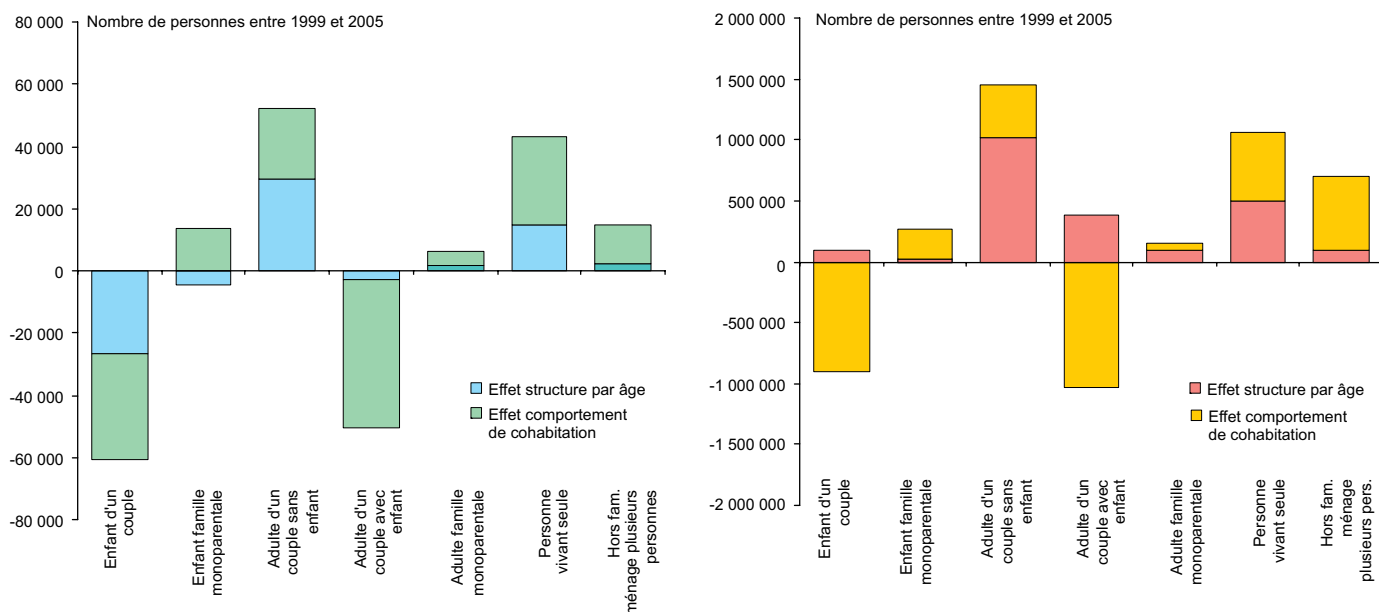


Source : Insee, Recensement de la population de 1999, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

Des ménages de plus en plus petits (fig.1)

Lorraine

France métropolitaine



Champ : population des ménages

Source : Insee, Recensement de la population de 1999, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

Le passage à une phase de mono-résidentialité peut intervenir à divers moments du cycle de vie :

- * report par les jeunes des engagements dans la vie adulte et dans l'établissement conjugal (1^{er} mode statistique chez les hommes comme chez les femmes) ;
- * difficulté de construction du couple aux âges moyens ;
- * différentiel de mortalité entre les sexes (2^{ème} mode statistique chez les femmes).

Par ailleurs, l'on sait qu'une proportion plus importante de solos a été constatée chez les PCS++ et que des différences de taille des ménages existent entre nationalités, notamment chez les immigrés d'origine européenne à plus faible fécondité. [cf. Figures 2 et 3]

3. Relier régimes d'urbanisation et démographique

La coïncidence temporelle entre les deux régimes pose la question de leur interaction et de la géographie des types de ménages, ainsi que des conséquences futures sur l'aménagement urbain.

L'analyse de ces interactions permet d'apporter des éléments de réponse à plusieurs questions d'économie urbaine :

- * mieux appréhender les processus de ségrégation observés dans les espaces urbains,
- * comprendre le processus de revalorisation sociale des villes-centres : présence de catégories sociales élevées au centre,
- * analyser le déplacement spatial du vieillissement démographique et le mouvement résidentiel des jeunes adultes vers les villes-centres ;

et plus généralement "freiner l'étalement urbain", nécessite de connaître les aspirations résidentielles des différentes catégories de la population.

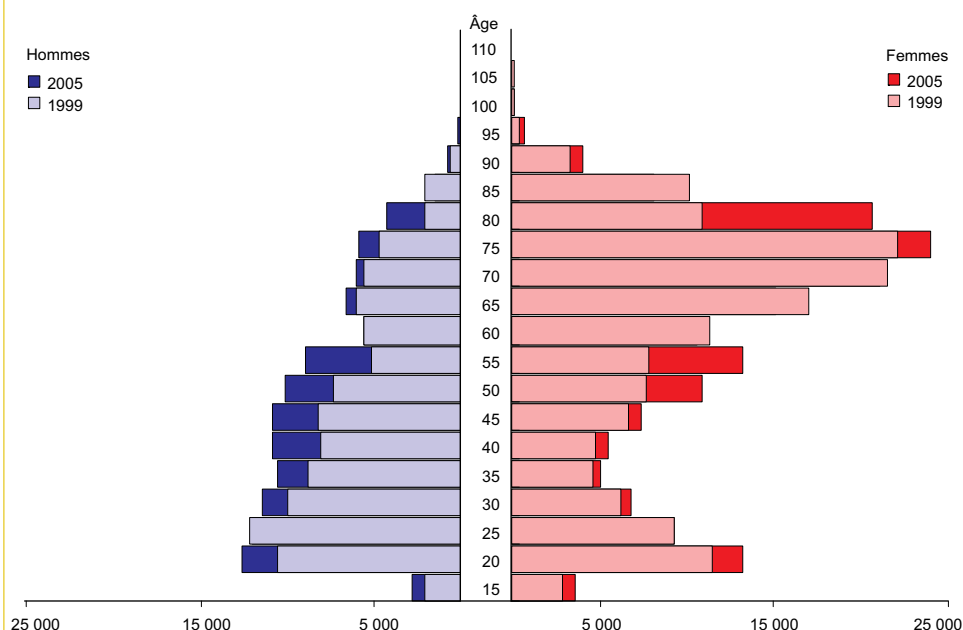
3.1. Solos et centralité

En matière de lien entre mode de cohabitation et centralité, un certain nombre de comportements sont attendus. Tout d'abord la ville-centre devrait être plus attrac-

tive pour les ménages non-familiaux ("adult-centered") que pour les ménages familiaux ("child-centered"), les personnes seules devraient dès lors être surreprésentées en ville-centre, d'autant que la taille moyenne des logements est plus petite dans les villes-centres qu'en périphérie.

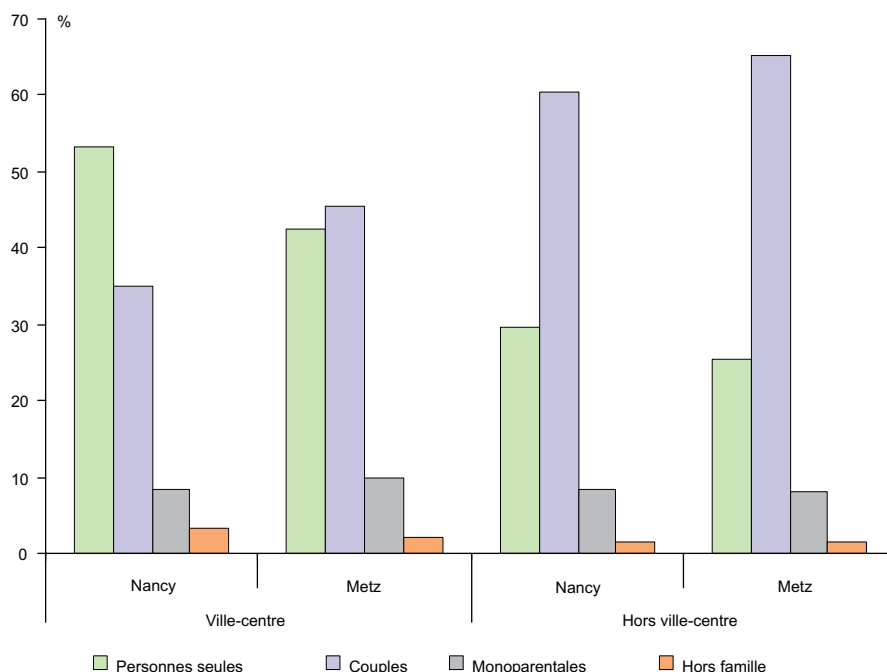
Par ailleurs, une plus grande proportion des logements est à louer dans les villes-centres, ce qui correspond davantage aux capacités financières de petits ménages qui n'ont généralement pas le projet d'accéder à la propriété et renvoie à l'existence d'un lien étroit entre l'achat d'un logement et la constitution d'une famille.

Pyramides des âges des personnes seules en Lorraine (fig.3)



Source : Insee, Recensement de la population de 1999, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

Solos et centralité (fig.4)



Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

Qu'en est-il de la réalité observée sur les aires urbaines de Nancy et de Metz en 2005 ?

Premier constat, les personnes seules sont bien surreprésentées dans les villes-centres de Nancy et Metz en 2005, en particulier à Nancy : 53,4% des ménages alors qu'il y a égalité à Metz entre couples et personnes seules.

Par contre les structures par âge sont différenciées à Metz et Nancy : la moitié des solos dans la ville-centre de Nancy ont moins de 35 ans contre seulement 37% dans la ville-centre de Metz. [cf. Figures 4 et 5]

En 2015 le nombre de ménages devrait progresser plus vite en périphérie (+8,7%) qu'en ville-centre (+5,6%) à Metz et ce à l'inverse de Nancy (+7% en ville-centre et 6,3% en périphérie). Dans les deux aires urbaines, l'essentiel de cette croissance viendra des personnes seules, autour de 7 points en moyenne. Le nombre de solos augmentera plus vite en périphérie qu'en ville-centre, à Nancy comme à Metz (4 000 contre 9 000). La croissance des solos en ville-centre viendra de la tranche des 35-64 ans, alors qu'en périphérie elle viendra pour moitié des plus de 65 ans. [cf. Figures 6, 7 et 8]

4. Prolonger ces réflexions par une analyse prospective

L'articulation de la réflexion prospective démographique et territoriale permet d'apporter un éclairage à nombre d'interrogations :

- * Où localiser les équipements collectifs et pour quelles populations ? Pour les personnes âgées, les besoins sont différents selon l'avancée en âge (marché du "premier âge") et les revenus ; pour les étudiants, dont le désir d'être autonome bute sur la tendance inflationniste des prix des loyers jusqu'en 2008 dans le parc privé en centre-ville et ce malgré l'allocation logement, etc. ;
- * Quelle sera la demande future de logements ? Ces nouveaux ménages, soumis à une plus grande mobilité résidentielle et professionnelle, à la diffusion de la double activité, à l'insécurité régnant sur le marché du travail et au sein de la cellule familiale, pourraient remettre en question l'attrait du modèle culturel en termes d'habitat que représente la villa individuelle en zone périurbaine ;

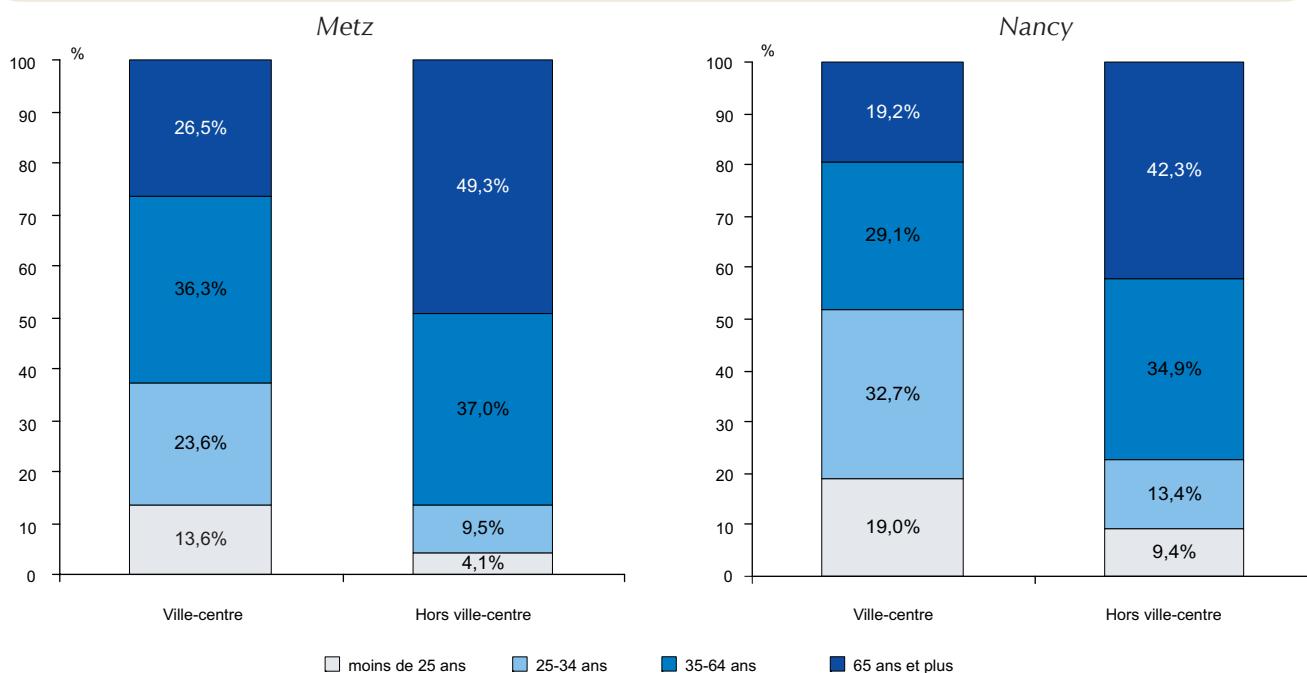
- * Quel serait l'impact d'un nouveau choc pétrolier sur l'étalement urbain ?

Le choix de localisation des ménages dépend des coûts du logement, des transports et d'autres facteurs. Les ménages cherchent à optimiser leur situation en minimisant la somme des deux premiers facteurs. De fait les ménages sont soumis au dilemme d'habiter loin du centre, avec des coûts de logements bas, mais des coûts et temps de transport élevés ; ou inversement près du centre, mais avec des logements chers. Une rente foncière apparaît donc près du centre de l'agglomération.

En première approximation : un choc pétrolier devrait favoriser les localisations centrales. Oui, mais pour quels types de ménages ? Trois types d'effets sont à prendre en compte :

- * un effet "revenu" : il est nécessaire de distinguer entre les ménages du périurbain les plus aisés qui ont choisi ce mode de vie et les ménages les moins aisés pour lesquels l'éloignement est "contraint" ;
- * un effet "cycle de vie" : si les 15-29 ans quittent les espaces

Plus de jeunes au centre de l'aire urbaine de Nancy (fig.5)



Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006

périurbains et ruraux en direction des pôles urbains pour se former et trouver un emploi, le mouvement s'inverse à 30 ans : pour les familles avec deux enfants le périurbain affiche un solde migratoire record ;

* un effet "distance" : si entre 1990 et 1999, les flux de population les plus importants bénéficiaient à l'immédiate périphérie des pôles urbains (15 km du centre des aires urbaines) (+1% par an), depuis 2000, les gains de population se sont étendus plus loin des villes-centres : ce sont les communes situées entre 20 et 30 km des centres urbains qui ont enregistré les plus fortes hausses de population.

Assisterons-nous à une modification des comportements résidentiels et dans quel sens ? Chaque type d'espace a en effet ses avantages et inconvénients.

Côté avantages pour le périurbain : plus d'espace extérieur, un rapport à la nature, un sentiment de liberté, "l'entre-soi", etc. Côté inconvénients : la dépendance automobile, des "parents-taxis" (enfants, ados), des temps de transport allongés, un environnement peu adapté aux adolescents (loisirs), aux jeunes (études) et aux seniors (isolement), une fragilité par rapport à l'emploi, etc.

En ce qui concerne la mobilité-transports les arbitrages futurs sont plus difficiles à appréhender. On sait en effet que la motorisation des ména-

ges est d'autant plus forte que l'on s'éloigne du centre des aires urbaines et que la taille de l'agglomération diminue. Dans le périurbain, l'organisation des parcours quotidiens suit un modèle en boucles programmées, en circuit et obéit à une logique de rationalisation des déplacements : limitation de leur nombre, de leur ampleur pour économiser du temps et de l'argent ; alors que pour les habitants du centre le domicile constitue une "base" que l'on quitte et que l'on rejoint plusieurs fois dans la journée.

La réponse à ce type de questions permettra de réfléchir aux nouveaux outils de planification aptes à organiser ces changements.

■ Christian CALZADA

■ Thierry GUILLAUME *

Nombre de solos par tranche d'âge entre 2005 et 2015 (fig.8)

Contribution à la croissance (%)	Nancy		Metz	
	Ville-centre	Hors ville-centre	Ville-centre	Hors ville-centre
Moins de 25 ans	2,4	-0,8	-1,9	-0,8
25-34 ans	-3,7	2,3	0,8	2,1
35-64 ans	13,1	10,0	11,5	9,5
65 ans et plus	1,7	13,3	6,1	12,6
Ensemble	13,5	24,7	16,5	23,4
Effectifs	+ 4 000	+ 9 000	+ 3 900	+ 9 000

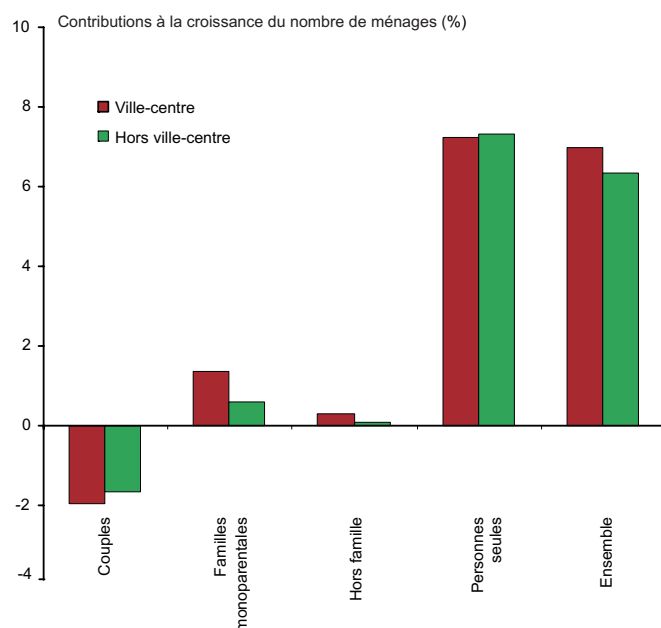
Scénario central 2005-2015

Source : Insee, Omphale

* Thierry Guillaume était à l'époque de l'intervention, chargé d'étude d'action régionale à l'Insee Lorraine

L'aire urbaine de Nancy 2005-2015 (fig.6)

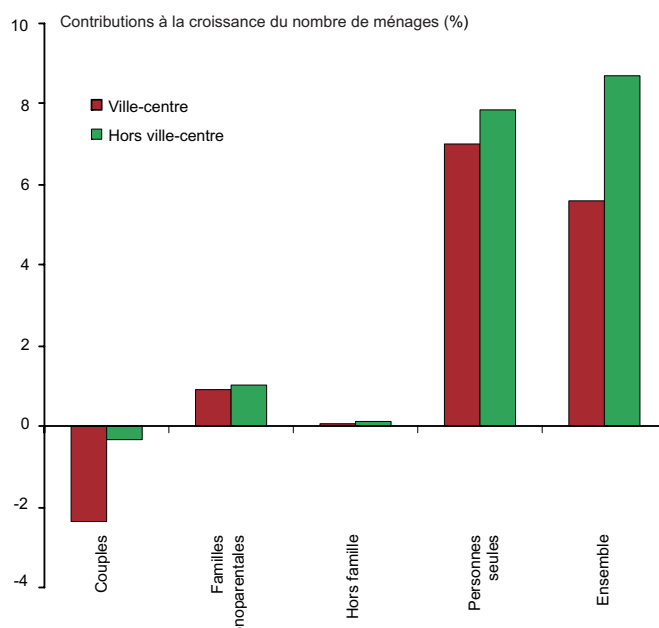
Projection du nombre de ménages par mode de cohabitation et type d'espace



Source : Insee, Omphale (scénario central)

L'aire urbaine de Metz 2005-2015 (fig.7)

Projection du nombre de ménages par mode de cohabitation et type d'espace



Source : Insee, Omphale (scénario central)

Savoir plus :

- Horizon 2015 : prévoir le logement de 44 000 ménages âgés supplémentaires, Thierry Guillaume, Économie Lorraine N° 110, décembre 2007, 6 pages.

- Le nombre de ménages augmente plus vite que la population, Thierry Guillaume, Économie Lorraine N° 101, octobre 2007, 4 pages.

Sites internet :

www.insee.fr

Ira de Metz : www.ira-metz.fr

Les actes du colloque Insee - Ira de Metz sont disponibles sur Insee.fr/lorraine à la rubrique «Acteurs publics : études et partenariats» / «Colloques et conférences»

Projection du nombre de ménages par aire urbaine

La méthode comporte deux étapes :

1^{ère} étape : projection de la population totale selon un jeu d'hypothèses sur les migrations, la mortalité et la fécondité, par le modèle Omphale. Les projections ont été élaborées avec les hypothèses du scénario dit «central». Les projections par aire urbaine ont été calées sur le niveau régional.

2^{ème} étape : projection du nombre de ménages. On dispose de taux de répartition de la population par mode de cohabitation, sexe et âge. En appliquant ces taux à la population totale projetée, on obtient pour chaque année de la projection, une répartition de la population de la zone (ville-centre, hors ville-centre) par mode de cohabitation. Pour chaque mode de cohabitation, on dispose d'un taux de personnes de référence du ménage. En appliquant ces taux de personnes de référence à la population répartie par mode de cohabitation, sexe et âge, on obtient un nombre de personnes de référence par sexe et mode de cohabitation. On en déduit un nombre de ménages par type de ménage et âge de la personne de référence.

Pour aller plus loin

* Florentin D., Fol S., Roth H., "La "Stadtschrumpfung" ou "rétrécissement urbain" en Allemagne : un champ de recherche émergent", *Cybergeo*, Environnement, Nature, Paysage, article 445, mis en ligne le 26 mars 2009, modifié le 7 avril 2009.

* Turok I., Mykhnenko V., 2007, "The Trajectories of European Cities, 1960-2005", *Cities*, Vol. 24, N° 3, pp. 165-182.

* Buzar S., Ogden P., Hall R., Haase A., Kabisch S., Steinführer A., 2007, "Splintering Urban Populations : Emergent Landscapes of Reurbanisation in Four European Cities", *Urban Studies*, Vol. 44, N° 4, pp. 651-677.

* Pérat P., 2006, "Mutations urbaines, mutations démographiques", *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, N° 5, pp. 725-750.

* Bontje M., 2001, "Dealing with deconcentration : Population deconcentration and planning response in polynucleated urban regions in North-West Europe", *Urban Studies*, Vol. 38, N° 4, pp. 769-785.

* Champion A. G., 2001, "A Changing Demographic Regime and Evolving Polycentric Urban Regions : Consequences for the Size, Composition and Distribution of City Populations", *Urban Studies*, Vol. 38, N° 4, pp. 657-677.

* Ogden P. E., Hall R., 2000, "Households, Reurbanisation and the Rise of Living Alone in the Principal French Cities, 1975-1990", *Urban Studies*, Vol. 37, N° 2, pp. 367-390.

* Cheshire P., 1995, "A New Phase of Urban Development in Western Europe ? The Evidence for the 1980s", *Urban Studies*, Vol. 32, N° 7, pp. 1045-1063.

* Van den Berg L., 1987, *Urban systems in a dynamic society*, Aldershot, Gower.

Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi

Insee

**Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Direction Régionale de Lorraine**

15, rue du Général Hulot
CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FRANÇOIS
Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Christian CALZADA
Gérard MOREAU

RESPONSABLE ÉDITORIALE ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

SECRÉTARIAT DE FABRICATION

MISE EN PAGE - COMPOSITION

Édith ARNOULD

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2009